

# PROCES-VERBAL

## COMITE DIRECTEUR

Samedi 30 septembre 2023 – 09H30 – C.R.E.P.S. des Pays de la Loire

<b>PRESENTS</b>	AILLERIE Christophe – BAILLY Jean Pierre – BAILLY Laurence – BARBAUD Pascal – COCAUD Armel – DUPONT Jean Michel – FOURNIER Bernard – GAILLON Armelle – GIBON Éric – LEBOT Bernard – LEROUX RONDINEAU Maxime – LEVALLOIS Aline – LIBEAUT Isabelle – MORINIERE Fabien – PASCO Sandrine – PORTAL Karine – ROUSSET Véronique – SONOR Jacques – SORIN Lénéïc – SURGET Céline – TRIBOTE PAUGAM Françoise – TROUILLET Steven
<b>INVITES</b>	CHEMINEAU Perrine – DUPE Pascal – LIGONNIERE Antoine - NICOLAS Philippe – PLEIMELDING Julia - R'KIOUAK Mehdi – ROUSSELOT Jacky
<b>EXCUSES</b>	COLENO David – CONCILLE Christophe – DENIS Luc – GABORIEAU Cécile – HUARD François – LE QUILLIEC Cynthia – LEGRAIN Agnès – MICHON Bernard – MOREAU Stéphanie – MOULIN David – PERRAUD GAUTIER Clément – SORIN Nicolas
<b>INVITES EXCUSES</b>	CHAUVIN Tristan – FAUCHARD Agnès - JOUNIER Franck – MECKES Charles – OLIVIER Yannick – PHILIPPE Jacques

### ACTUALITE LIGUE

Jean-Michel DUPONT ouvre la séance en faisant part des informations suivantes :

- Notes F.F.B.B. à retenir : Rdv FFBB, candidature Open Plus 3x3, Pass Sport, 2 h de sport au collège, gestion des fautes techniques, journées de l'arbitrage, gratuité socle pour 15 nouveaux adhérents actifs.  
Véronique ROUSSET rappelle en séance les conditions du dispositif « 2h de sport au collège »
- La soirée de remise des sifflets d'or et la soirée des anciens BPJEPS aura lieu le 1er décembre 2023 à Angers, lors de la rencontre ANGERS EAB / NANTES HERMINE.
- Embauche de 3 nouveaux salariés : Julien DUGAST (alternant en préparation physique), Clémence REBIERE (alternante en communication) et Julia PLEIMELDING (assistante de direction). Julia se présente à l'ensemble des élus lors de la séance.
- Projet de thèse pour Perrine CHEMINEAU. Mehdi R'KIOUAK sera son tuteur. Perrine nous explique qu'elle va préparer une thèse « Gestion du stress et des émotions des arbitres en lien avec leur fonction ». Son temps de travail sera organisé en conséquence.  
Antoine LIGONNIERE nous informe que Laurann GUILLOTIN est inscrite au DEJEPS et que dans ce cadre, elle a un projet de structure à réaliser notamment vers les QPV avec un travail spécifique sur la détection. Elle sera amenée à intervenir dans les clubs situés dans ces zones.
- Retour sur l'Assemblée Générale du 24 Juin 2023 avec la demande des clubs sur la gratuité de la licence dirigeant. Jean-Michel DUPONT demande si nous devons faire quelque chose cette saison ?  
Fabien MORINIERE estime qu'il faut être vigilant sur ce sujet, les clubs sont en difficultés sur la recherche et le renouvellement des dirigeants. Après échange, il sera proposé pour

l'année prochaine, une modification des tarifs de licences pour les dirigeants. Rien ne sera proposé cette saison.

Concernant le vote négatif de l'Assemblée Générale sur la proposition d'indemnisation du Président de la Ligue, Philippe NICOLAS et Pascal BARBAUD estiment que la présentation réalisée à l'Assemblée Générale a été moins qualitative que celle réalisée au Comité Directeur, ce qui explique peut-être le résultat de la consultation des clubs.

Fabien MORINIERE pense que ce problème de mise en place d'heures de délégation pour les présidents d'associations devrait être étudié et mise en place par notre Ministère de Tutelle.

Jean-Pierre BAILLY, Jean-Michel DUPONT et Bernard FOURNIER estiment que l'Etat ne pourra jamais répondre à un tel problème, il n'en a pas les moyens financiers.

- Contrôle URSSAF : Le contrôle est terminé avec un redressement de 2 200 euros pour les 3 dernières années, ce qui est très faible et satisfaisant. Félicitations à nos services comptabilité et trésorerie pour la gestion.
- Projet Immobilier : Bernard FOURNIER indique que les travaux devraient débiter désormais en janvier. Le permis de construire a été délivré par la Mairie de Saint Herblain. Il sera ajouté aux travaux la mise aux normes de sécurité et d'accessibilité. Concernant le projet de gymnase à proximité de la Ligue, il indique qu'il y a une volonté très forte de la ville pour construire ce gymnase, mais il reste un travail à faire sur l'articulation du projet.
- Report des Automnales du 21/10/2023 au 04/11/2023 car l'intervenante prévue n'était pas disponible à la date initialement prévue.
- Aide aux déplacements des équipes Juniorleague 3x3 lors de différents Opens. Jean-Michel DUPONT propose d'accompagner les clubs à hauteur de 100€ pour les déplacements en dehors de la région des Pays de la Loire, avec un maximum de 500 €. **Ce dispositif est validé à l'unanimité des membres présents.** Mehdi R'KIOUAK précise que le paiement se fera sur présentation d'une demande et d'un bilan. L'idée serait de demander une contrepartie.
- Perspective mandat 2024/2028. Jean-Michel DUPONT demande aux élus de se prononcer pour la prochaine candidature. Sandrine PASCO informe les élus qu'elle sera candidate à la Présidence de la Ligue.

Le tour de table et les appels réalisés en amont par Jean Michel DUPONT donnent les informations suivantes :

Seront candidats pour le mandat 2024/2028 : AILLERIE Christophe – BAILLY Laurence – BAILLY Jean Pierre – BARBAUD Pascal – COCAUD Armel – CONCILLE Christophe – GABORIEAU Cécile – GAILLON Armelle – GIBON Éric – LEBOT Bernard – LEGRAIN Agnès – LEROUX RONDINEAU Maxime – LEVALLOIS Aline – LIBEAUT Isabelle – MICHON Bernard – MORINIERE Fabien – MOULIN David – PASCO Sandrine – PERRAUD GAUTIER Clément – PORTAL Karine – ROUSSET Véronique – SONOR Jacques – SORIN Lénaïc – SORIN Nicolas – SURGET Céline.

Ne se représenteront pas : DUPONT Jean-Michel – FOURNIER Bernard – HUARD François – MOREAU Stéphanie – TRIBOTE PAUGAM Françoise – TROUILLET Steven.

Pas de réponse à ce jour : COLENO David – DENIS Luc – LE QUILLIEC Cynthia

## COMPOSITION DE LA COMMISSION REGIONALE DE DISCIPLINE

Conformément aux dispositions du règlement général disciplinaire de la F.F.B.B., il est proposé aux membres du Comité Directeur les modifications suivantes dans la composition de la Commission Régionale de discipline :

Arrêts : Jean-Paul Martin (49) et Philippe Teodorani (85)

Nouveau Membre : Marjorie Ponzio (85)

Changement de poste : Marc Legeay (49) devient Vice-Président en remplacement de Jean-Paul Martin

**Les modifications sont approuvées à l'unanimité des membres présents.**

## TOUR DES POLES

### ***Pôle Administratif – Maxime LEROUX RONDINEAU***

Mehdi R'KIOUAK présente un bilan de nos activités de communication, ainsi que des propositions d'amélioration.

## EVOLUTION QUANTITATIVE

- Tout réseau confondu : Gain de plus de 7780 abonnés depuis 2020
- Positionnement de la Ligue en nombre d'abonnés vis-à-vis des autres Ligues : Toujours placée entre la 3<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> place sur 13 Ligues au total en 2023
- Bilan quantitatif qui présage encore une progression positive dans le futur

Nombre d'abonnés					
	2020	2021	2023	Evolution 2020-2023	Evolution 2021-2023
Facebook	3 998	4 399	6 600	65%	50%
Instagram	0	1 171	4 136	4 136%	253%
LinkedIn	9	96	610	6 678%	535%
YouTube	55	92	496	801%	439%

Classement entre Ligues					
	2020	2021	2023	Evolution 2020-2023	Evolution 2021-2023
Facebook	5e sur 13	5e sur 13	5e sur 13	0	0
Instagram	-	6e sur 10	4e sur 13	+9	+2
LinkedIn	6e sur 6	3e sur 6	3e sur 9	+6	+3
YouTube	5e sur 9	5e sur 10	5e sur 10	0	0

	POSITIF	NEGATIF
FACEBOOK	Réseau principal de la Ligue Continuité dans l'identité visuelle	Vidéos créant du dynamisme
INSTAGRAM	De manière générale, 10% des abonnés likent = quota respecté	Vidéos créant du dynamisme
LINKEDIN	Réseau professionnel grandissant	Peu de posts Nécessité que les salariés se mettent en action pour faire vivre la Ligue
YOUTUBE	Réseau d'appui hébergeant nos vidéos	Manque de réactions

# CONSTAT ET AXES D'AMELIORATION

## CONSTAT RECURRENT DEPUIS PLUSIEURS SAISONS

- Frustration persistante : La Ligue propose et organise des formations, événements, webinaires mais les retombées ne sont pas à la hauteur des attentes en nombre de participants notamment
- La Ligue est trop éloignée des licenciés et méconnue du grand public

AXES D'AMELIORATION	SOLUTIONS
Être plus proche des licenciés et des clubs	Aller au contact des premiers clubs formateurs des polistes, des clubs supports sur les événements, des clubs force de proposition sur différentes actions (incivilités, citoyenneté, etc.), ...
Mettre plus en avant l'IRFBB	Création de vidéos mettant en avant les formateurs, les alternants, le contenu de formation
Plus d'anticipation et de temps accordé à la stratégie de communication	Arrivée de Clémence REBIERE, alternante communication, pour dégager plus de temps sur la réalisation de contenus

## PROJETS A VALIDER PAR LES ELUS

- **Mise en place de jeux concours notamment sur la période de Noël**

Objectif : Créer du trafic sur les réseaux et de l'interactivité

- **Newsletter hebdomadaire WhatsApp qui recenserait 3 informations sur l'actualité en générale du basket, de la Ligue (ex: rappelez une session BF)**

Objectif : Autre moyen de communication, permettant un contact plus direct (les personnes recevant la newsletter ne pourraient pas y répondre, seule la Ligue pourrait envoyer des messages)

- **Playlist de la Ligue (Les licenciés choisissent des musiques qui alimenteront la playlist)**

Apporter une touche dynamique et festive. Les playlists seraient diffusées sur nos événements

Félicitations à Justine et Clémence pour le travail effectué. Le rapport d'analyse complet est envoyé à tous les élus pendant la séance.

**Les 3 projets présentés sont validés à l'unanimité des membres présents.**

Céline SURGET estime qu'il faut que les élus (Ligue et Comités) et président de clubs soient des relais de cette communication.

- **Traitement des réclamations**

Maxime LEROUX-RONDINEAU présente la liste des personnes à habiliter pour le traitement des réclamations dans le cadre de la procédure normale : BAILLY Laurence – BRICARD Bastien - CONCILLE Christophe –JOURNOUD Hugo –LOMBARD Guillaume - SAMSON Sylvie.

**La proposition est validée à l'unanimité des membres du Comité Directeur**

Maxime LEROUX-RONDINEAU présente ensuite des statistiques sur les licences et sur la représentation des clubs à la dernière Assemblée Générale.

Licences au 27/09/2023 :

CATEGORIES	SAISON 2022-2023 27/09/2022	SAISON 2023-2024 27/09/2023	ECART	EVOLUTION %
U1 à U11	15 769	16 388	619	3,9%
U12 à U15	14 776	15 811	1 035	7%
U16 à U18	7 299	7 849	550	7,5%
U19 et +	10 862	11 382	331	2,7%
Dirigeant/Officiel/Technicien	4 003	4 577	520	4,8%
Basket Entreprises	15	21	6	40%
Basket Loisirs	2 750	3 273	523	19%
Vivre Ensemble	296	360	64	21,6%
Micro Basket	206	328	122	59,2%
<b>TOTAL</b>	<b>55 976</b>	<b>59 989</b>	<b>4 013</b>	<b>7,2%</b>

Maxime LEROUX-RONDINEAU signale qu'à cette date, il est difficile d'affirmer s'il y aura une tendance à la hausse en fin de saison.

Philippe NICOLAS indique qu'il prend plutôt comme repère le nombre d'équipes engagées dans les championnats. Les Comités Départementaux indiquent tous connaître une hausse du nombre d'équipes engagées.

### **Pôle Trésorerie – Aline LEVALLOIS**

Aline LEVALLOIS fait part d'informations sur le dispositif de l'état « pass'sport » avec notamment les nouveautés pour la saison 2023-2024.

Elle présente ensuite une proposition sur les nouveaux tarifs de licences, permettant de supprimer la part « socle » de la Ligue Régionale sur les licences des Dirigeants.

L'étude réalisée montre que le montant total du socle dirigeant pour la Ligue en fin de saison s'élevait à plus de 27 000€.

TARIFS LICENCE								
SAISON 2023-2024				PROPOSITION SAISON 2024-2025				
Catégories	Socle	Extension	Total	Socle	Extension	Total	Ecart	
<b>Dirigeants (OTM, Officiels...)</b>	5.30	0.00	5.30	0.00	0.00	0.00	-5.30	
Joueur Compétition	U1 à U11	5.30	0.00	5.30	5.50	0.00	5.50	+ 0.20
	U12 à U15	5.30	1.40	6.70	5.50	2.00	7.50	+ 0.80
	U16 à U18	5.30	5.45	10.75	5.50	6.00	11.50	+ 0.75
	U19 et plus	5.30	6.45	11.75	5.50	7.00	12.50	+ 0.75
Joueur Entreprise	U19 et plus	5.30	5.45	10.75	5.50	6.00	11.50	+ 0.75
Joueur Loisir	U19 et plus	5.30	3.10	8.40	5.50	5.00	10.50	+ 2.10

Fabien MORINIERE souhaite attirer l'attention sur l'augmentation des licences « Loisir », car certains Comités Départementaux ont déjà des tarifs élevés.

Maxime LEROUX-RONDINEAU indique qu'il préfère voir la licence « Loisir » augmenter, et ne pas toucher à la gratuité de l'extension des minibasketteurs.

Laurence BAILLY estime que nos tarifs sont peu élevés et que pour une hausse inférieure à 1€ en majorité, le débat ne devrait pas se poser.

Bernard FOURNIER rappelle que les tarifs correspondent à la prestation de service offerte par la Ligue aux clubs.

Aline LEVALLOIS poursuit son intervention en faisant un retour sur le contrôle URSSAF :

### **Obligations :**

Pour les indemnités des jurys, la franchise ne doit pas être appliquée pour leur rémunération. Il convient d'établir un bulletin de salaire.

### **Observations :**

Pas de redressement par rapport à la période COVID.

Les cadeaux des salariés doivent être donnés pour des événements listés (Noël, mariage, naissance, rentrée scolaire etc..). L'utilisation du bon doit être en lien avec l'évènement pour lequel il a été attribué.

Le montant global attribué à un salarié ne doit pas dépasser 5% du plafond annuel de la Sécurité Sociale pour ne pas être assujéti aux cotisations de Sécurité Sociale

Pour les places VIP offertes, identifier les accompagnateurs.

Aline LEVALLOIS rappelle que les places proposées par la Ligue pour les matchs professionnels, sont des places destinées aux élus de la Ligue et ne sont pas cessibles, sauf cas exceptionnels. Il s'agit de représenter notre Ligue, aussi les élus qui assistent aux rencontres se doivent de porter la tenue avec le logo de la Ligue.

### **Pôle Sportif – Jean Pierre BAILLY**

---

Jean-Pierre BAILLY fait part des informations suivantes :

- **Championnats Jeunes**

Pour une raison technique, la Commission avait choisi d'attendre les résultats des TQR pour publier les calendriers jeunes. Pour la saison prochaine les poules R1 seront publiées dès juillet. Seules les poules R2 seront publiées début septembre. Cette saison un Comité a choisi d'attendre mi-septembre pour organiser ses TQR, Pour le confort des clubs, il est souhaitable que tous les Comités les programment le 1er week-end de septembre.

- **Phase régionale du Trophée Coupe de France**

Seniors féminins : 13 équipes engagées – tour préliminaire le 16/09/2023 : 4 rencontres → **2 forfaits**

Seniors masculins : 20 équipes engagées – tour préliminaire le 16/09/2023

U18 féminines : 15 équipes engagées – 1<sup>er</sup> tour le 16/09/2023

U17 masculins : 11 équipes engagées – 1<sup>er</sup> tour le 16/09/2023

- **Coupe des Pays de la Loire**

Trophée Michelle TERRIENNE : 21 équipes engagées – tour préliminaire le 17/09/2023

Trophée René DEMIANNAY : 30 équipes engagées – tour préliminaire le 17/09/2023 : 14 rencontres → **1 forfait**

Pour le tour préliminaire de la Coupe, aucune désignation d'arbitres n'a pu être effectuée (stage de revalidation). Si c'est la cause, peut-être devons-nous dire non à quelques tournois pour prioriser nos compétitions.

Jean-Pierre BAILLY et Bernard FOURNIER proposent la modification règlementaire suivante :  
Article 7 – Règlement Sportif Particulier U13

« Conformément aux dispositions adoptées par le Comité Directeur, la Ligue Régionale autorisera, à titre exceptionnel et pour une circonstance particulière, une joueuse ou un joueur à jouer, dès la première phase de championnat, dans une équipe évoluant en division R1.

- Le Directeur Technique Régional est seul compétent pour valider cette autorisation.
- La demande doit être établie avant le début du championnat régional à l'aide d'un imprimé fourni par la Ligue Régionale de basket-ball des Pays de la Loire.

- L'avis favorable du Président du groupement sportif du licencié (de la licenciée), ainsi que celui du CTS en charge de la détection et de la formation du joueur devront y figurer.

~~Un groupement sportif/CTC participant à la phase régionale, ne pourra faire évoluer au sein de son équipe, que deux joueurs (euses) « autorisé(e)s ». Ceux-ci viennent s'ajouter au nombre défini dans les règles de participation des championnats régionaux jeunes.~~

~~Cette autorisation concerne les joueurs (euses) appartenant à la liste des potentiels départementaux et dont le Groupement Sportif/CTC n'est pas qualifié retenu pour la phase Elite (poule R1) de la 2ème phase du championnat régional U13 pourront participer à cette dernière avec un autre groupement sportif (ou une CTC), dans les mêmes conditions que décrites ci-dessus. →~~

**La modification de l'article 7 du règlement sportif particulier U13 est validée à l'unanimité des membres du Comité Directeur.**

### **Commission Régionale Médicale : Bernard LEBOT**

Bernard LEBOT signale qu'une réunion de sa Commission aura lieu courant octobre, sur l'organisation des journées médicales 2025.

Jean-Pierre BAILLY rappelle qu'il n'y a plus de protocole COVID pour le report des rencontres, réponse donnée suite à plusieurs questions de clubs.

### **Pôle Citoyenneté & Vivre Ensemble – Sandrine PASCO**

Sandrine PASCO fait part des éléments suivants :

- Nantes accueillera le championnat de France Universitaire N1 et N2 5x5 en juin 2024.
- Les Commissions du pôle ne se sont pas toutes réunies à ce jour.
- Incivilités : Il va être demandé aux Présidents des Comités Départementaux s'ils souhaitent proposer un élu de leur territoire pour participer aux travaux de ce groupe
- Journée « Féminine » : Une journée dédiée sera organisée cette saison, en rassemblant des dirigeantes, techniciennes et officielles, vraisemblablement lors de rencontres du club de Angers UFAB le 9 décembre.

Concernant la citoyenneté, Jean-Michel DUPONT regrette qu'à ce jour, une seule intervention LOG-IN a été organisée, alors que la Ligue en finance 10 d'ici la fin de saison.

Céline SURGET signale que la Ligue n'a pas été retenue pour l'organisation du Forum FFBB Citoyen. Elle souhaite que les objectifs de la Commission cette saison, se concentrent sur l'éco-responsabilité, notamment avec l'association SupporTerre.

Maxime LEROUX-RONDINEAU demande si la fiche d'accueil des élus est élaborée. Céline SURGET lui répond que l'ébauche est faite et qu'il reste à la finaliser.

### **Pôle Formation – Bernard FOURNIER**

Bernard FOURNIER réalise un bilan sur toutes les formations organisées par la Ligue.

Pascal DUPÉ, souhaite, dans le cadre de l'ETR (Equipe Technique Régionale) arbitrage, que le Directeur du Comité Départemental soit informé des actions réalisées avec les salariés afin de s'assurer que cela ne crée pas une surcharge de travail pour ses salariés. Il estime qu'actuellement quand les salariés du Comité Départemental interviennent sur une formation arbitrage, le Comité Départemental n'est pas au courant.

Pascal DUPE fait part d'un problème avec l'ETR Arbitrage, où le compte rendu de la réunion du 28 juin, a été diffusé le 13 septembre.

Un échange s'engage sur le sujet des communications de l'ETR vers les Comités Départementaux.

Pour le Comité Départemental 72, Karine PORTAL souhaite que le secrétariat du Comité soit mis en copie. Mehdi R'KIOUAK lui indique que la convention précise les modalités de communication vers les responsables pédagogiques.

Véronique ROUSSET intervient sur le coût des formations, elle pense que des stagiaires de son Comité partent en formation dans d'autres Ligues voisines car les tarifs sont inférieurs ce qui diminue le nombre d'inscrits pour notre Ligue.

Philippe NICOLAS demande que chaque Comité soit informé de la liste des stagiaires dans les différentes formations issues de leur territoire.

Bernard FOURNIER fait part des éléments suivants :

**Axes de progrès sur la formation Diplôme d'Educateur Territorial de Basketball (D.E.T.B.) :**

- Structurer l'organisation du déploiement du DETB sur le territoire (redéploiement des missions, qui fait quoi ?)
- Animer et former le réseau de formateurs intervenants
- Planifier et harmoniser le calendrier des différents Certificats de Spécialisation (CS) sur la saison et plusieurs saisons
- Organiser et améliorer la communication auprès des clubs et des entraîneurs
- Organiser et structurer la mise en place du CS1 sur la plaque CD72/CD53 pour mettre fin à l'annulation récurrente des sessions programmées sur LE MANS
- Mettre en place les certifications de modules

**Perspectives de l'Institut Régional de Formation (IRFBB) :**

- Mise en avant de l'IRFBB en améliorant la communication
- Continuer de structurer la formation DETB
- Intégration des Comités dans le processus de formation Micro-basket
- Remplir une promotion « Chargé de Promotion et Marketing Sportif » complète l'an prochain
- Montage d'un quatrième BPJEPS en lien avec le public STAPS
- Développement d'un service de Validation des acquis d'expérience
- Développer le réseau de partenaires en Europe dans le cadre d'Erasmus
- Développer la formation des dirigeants

**Informations diverses :**

- Accord de principe pour un séjour Erasmus en Suède sur automne 2024
- Contact pris avec le STAPS Nantes pour envisager un montage d'une session BPJEPS / L1 STAPS pour septembre 2025
- Contact pris avec la DRAJES pour envisager un service de VAE au sein de la Ligue
- Projet de développer la communication sur nos différentes formations en lien avec le Pôle communication

Antoine LIGONNIERE nous informe que depuis le 01 juillet 2023 : Pierre-Olivier CROIZAT est responsable du pôle formation de la FFBB en remplacement de Tahar ASSAD LIEGEON.

Jean-Michel DUPONT indique que Pierre-Laurent BALLIELO aura son temps de mise à disposition diminué auprès de la Ligue car il aura en charge la coordination nationale des D.E.T.B.

## **Commission Technique – Pôles Espoirs « André OSTRIC »**

Antoine LIGONNIERE rappelle que la Ligue réalise chaque année un investissement important dans la formation du joueur et que nos efforts sont récompensés, souvent à moyen et long terme car, plusieurs de nos jeunes formés au sein des Pays de la Loire ont remporté des médailles avec les Equipes de France cet été.

### **FORMATION DES JEUNES LIGERIENS : un été riche !**



Il évoque également, la rentrée du pôle espoirs « André OSTRIC ».

### **PÔLE ESPOIRS André Ostric**



Immersion dans les clubs professionnels LNB, LFB avec les jeunes du pôle



Antoine LIGONNIERE indique que sur proposition du Président, il va être mis en place des immersions au sein des clubs professionnels pour nos jeunes du pôle espoirs.

Plusieurs vidéos sur la formation et détection du joueur peuvent être visionnées :

- [« En immersion avec le pôle espoirs André Ostric »](#)
- [« Détecter les Futurs Talents de Demain »](#)

En conclusion, Antoine LIGONNIERE réalise un rapide retour sur la réunion plénière de l'Equipe Technique Régionale qui avait pour objectif d'avoir des temps d'échanges pour créer une dynamique positive en début de saison.

### **Commission Régionale des Officiels – Pascal BARBAUD**

Pascal BARBAUD réalise un retour sur toutes les formations organisées par la Commission Régionale des Officiels (CRO).

Concernant les effectifs, il nous informe que nous comptons 120 arbitres, nombre équivalent à N-1, en raison d'un peu de montées issues des Comités et une augmentation des demandes de montées au niveau F.F.B.B.

Il est proposé au vote, la validation des observateurs suivants :

BARANGER Olivier – BARBAUD Pascal – BERGE Loïs – BERNARD Yohan – BOIVIN David – CADORET Louen – CHAMBAUDIE Bastien – CHARRON Quentin – CHEMINEAU Perrine – CONCILLE Axel – CONCILLE Christophe – DEVINEAU Lucille – DROUAUD Arnaud – DURAND Marjolaine – DUVEAU Aurélien – GAUTHIER Baptiste – GAUTHIER Florian – GUESDON Nathan – GUET Philippe – GUILBAUD Aurélie – HERMOUET Tommy – LABASQUE Grégory – LAMY Frédéric – LARCHER Nadège – LARDRY Brice – LE QUILLIEC Cynthia – LEGEAY Marc – MANIM Stéphane – MILLASSEAU Ludovic – PAULY Benjamin – PEUGNET Perrine – PORTAL Alain – POTTIER Thomas – POZZETTO Riccardo – REA Médéric – RENAUD Benoît – RENIÉ Christophe – RIVIERE Nicolas – ROUZIÈRE Antonin – SODREAU Corentin – SORIN Nicolas – THOBIE Benoît – TRICHARD Maxime – VINCENDEAU Frédéric – VINCENDEAU Thelma.

**La liste des observateurs est validée à l'unanimité des membres du Comité Directeur.**

Pascal BARBAUD, en complément de l'information déjà donnée par Jean-Pierre BAILLY explique la difficulté qui a conduit à ne désigner aucune rencontre du 1<sup>er</sup> tour de la Coupe des Pays de la Loire.

Céline SURGET regrette que l'information n'ait été transmise que 3 jours avant aux clubs.

Pascal BARBAUD signale que la C.R.O. a rencontré des difficultés avec FBI, comme la suppression des indisponibilités où encore, le non-envoi des convocations aux arbitres.

Il indique également que la mise en place de la caisse de péréquation est effective. Aline LEVALLOIS nous fait un point sur la collecte des relevés d'identité bancaires des officiels qui aujourd'hui est peu satisfaisante.

Pascal DUPÉ a transmis les R.I.B. des arbitres du Comité 44 mais n'a pas eu de retour positif ou négatif, ce qu'il regrette.

En conclusion, Pascal BARBAUD présente un bilan du dispositif « Bonification » :

Saison 2022/2023 = 99 licenciés majeurs enregistrés, 52 équipes bonifiées (15 refus), nombre de reprises 37 ; sur les 52 bonifications accordées, 21 reprises dont 15 arbitres régionaux. Autres : 32 équipes non soumises à la bonification, 13 reprises dont 4 arbitres régionaux.

Saison 2023/2024 = 68 pré validations dont 13 arbitres régionaux et 11 refus.

Armel COCAUD, indique que la Commission Départementale des officiels de Mayenne souhaiterait être en copie des informations envoyées aux OTM, comme c'est le cas pour les arbitres.

## QUESTIONS DIVERSES

Laurence BAILLY demande à ce que tous les tournois où nous intervenons pour la formation des officiels fassent l'objet d'une convention club / Ligue.

Aline LEVALLOIS indique que les demandes de subvention auprès de la Région pour les Opens doivent être transmises 3 mois avant l'évènement.

Aline LEVALLOIS signale que la prochaine journée internationale des bénévoles organisée par le CROS se déroulera le 05 décembre 2023 à ANGERS.

La séance est close à 13H00.

Le Président de la Ligue Régionale  
Jean-Michel DUPONT.

Le Secrétaire Général,  
Maxime LEROUX-RONDINEAU.